

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/1282
3 octobre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 28 SEPTEMBRE 1994, ADRESSEE AU PRESIDENT DE
LA CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT DU JAPON A LA CONFERENCE,
TRANSMETTANT LE TEXTE D'UN EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE LE 27 SEPTEMBRE 1994
PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU JAPON
DEVANT L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES LORS DE
SA QUARANTE-NEUVIEME SESSION, OU IL EST PROPOSE DE TENIR AU JAPON
LA CEREMONIE DE SIGNATURE D'UN TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'un extrait,
traduit en français à partir de la version anglaise, du discours prononcé
le 27 septembre 1994 par S. E. M. Yohei Kono, vice-premier ministre et
ministre des affaires étrangères du Japon, devant l'Assemblée générale des
Nations Unies lors de sa quarante-neuvième session, où il est proposé de
tenir au Japon la cérémonie de signature d'un traité d'interdiction complète
des essais.

Je vous prie de bien vouloir faire enregistrer le texte de la présente
lettre ainsi que de l'extrait du discours du Ministre des affaires étrangères
comme document officiel de la Conférence, puis distribuer à toutes les
délégations des Etats membres et des Etats qui participent aux travaux de
la Conférence sans en être membres.

L'Ambassadeur et
Représentant permanent
à la Conférence du désarmement
(Signé) Yoshitomo TANAKA

Le Japon, qui est le seul pays à avoir été la cible d'une attaque nucléaire et qui se conforme avec fermeté à ses trois principes de lutte contre l'armement nucléaire, fait tout son possible pour que soit atteint l'objectif ultime de l'élimination de toutes les armes nucléaires. A cette fin, il invite instamment tous les Etats dotés d'armes nucléaires à redoubler d'efforts pour réduire leurs arsenaux nucléaires. En outre, le Japon appuie le maintien en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour une durée indéfinie et engage tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à cet instrument dès que possible. En même temps, je veux exhorter tous les Etats dotés d'armes nucléaires, en particulier, à s'engager plus activement dans les négociations sur un traité d'interdiction complète des essais et à ne rien négliger pour que celles-ci soient conclues rapidement et avec succès. Je propose que, une fois achevées les négociations sur le traité, une cérémonie de signature de l'instrument par les chefs d'Etat ou de gouvernement soit tenue au Japon, dans la ville d'Hiroshima, par exemple, et que soit ainsi marqué un nouveau point de départ de l'élimination définitive des armes nucléaires.
